Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

___

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE

7ÈME Réunion de 2015

Séance du 30 novembre 2015

CD20151130_34
id. 2175

L'an deux mille quinze le trente novembre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :
M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

BASES DE LOISIRS DÉPARTEMENTALES

___

Comme tous les ans à l'occasion de la DM2, Monsieur le Président présente un **bilan d'activité** de nos structures de loisirs à vocation socio-éducative que sont, d'une part, la Base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave et, d'autre part, le Centre de vacances Jean Baylet à Mimizan-Plage.

Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

I – BASE DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE A SAINT NICOLAS DE LA GRAVE

1 – Point sur les travaux

- Tranche 4

Dans le cadre du vaste programme de restructuration et de modernisation de la Base de loisirs, la prochaine opération d'envergure (tranche 4) porte sur la réhabilitation du bâtiment technique, administratif et d'accueil.

Aujourd'hui, le travail a été engagé par l'architecte avec l'équipe de la Base et la SEMATEG, pour l'élaboration de l'Avant Projet Sommaire APS. Ce document devrait pouvoir être présenté à l'occasion de la prochaine réunion (BP 2016). L'objectif étant de démarrer les travaux à l'automne 2016, pour une durée prévisionnelle du chantier estimée à 12 mois minimum. Monsieur le Président rappelle le coût d'objectif de cette opération, arrêté à 2,8 M € T.T.C.

Une première tranche de crédits de paiement de **1 000 000 € a été inscrite au titre de l'exercice 2015 ;** le solde, soit 1 800 000 €, sera réparti sur les budgets 2016, 2017 et 2018 de la Base de loisirs.

Enfin, il est rappelé que sur cette opération, des aides financières ont été sollicitées auprès de l'Europe, l'Etat et de la Région. Une première **subvention au titre du FNADT** (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) **d'un montant de 400 000 €** a été arrêtée.

- PISCINE

S'agissant de la piscine, ouverte en continu du 1er juin au 30 septembre, elle présente des signes de vieillissement prononcés auxquels il conviendra de remédier afin de ne pas compromettre l'exploitation de la structure.

A ce titre le bureau d'études spécialisé CD2I a été mandaté lors de la réunion du Conseil Général en date du 27 juin 2014 pour la réalisation d'un diagnostic technique et fonctionnel de cet outil.

Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

Les résultats de cette réflexion, actuellement en cours, doivent être restitués en début d'année 2016 et permettront de présenter, lors de la réunion pour le vote du Budget Primitif 2016, trois scenarii chiffrés, chacun correspondant à un programme technique d'opération :

- le maintien d'une exploitation telle qu'elle existe aujourd'hui avec l'engagement des travaux de sécurité et de remise en état du bâtiment nécessaires ;

- une réhabilitation plus globale intégrant notamment la mise en eau chauffée du bassin extérieur de façon à étendre son exploitation (de début mai à fin octobre par exemple) ;

- enfin une restructuration de plus grande envergure prévoyant une modernisation de l'équipement avec la création d'espaces aqua-ludiques (pentagliss, etc...), la rénovation intégrale du bassin et de son hydraulicité, la rénovation de l'ensemble des plages, des pourtours et des accès.

Il conviendra, à partir de ce moment-là, en fonction de la volonté politique et de la soutenabilité financière de chacun des scenarii, de se prononcer sur un programme technique d'opération qui déterminera l'envergure et les ambitions souhaitées pour cet espace aquatique.

Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

2 – Bilan d'activité

	Journées/enfants – unités			Recettes		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015 (Réel au 18/09 + Prévisionnel)
Classes de découverte	2896	2329	2854	119,086 €	99,255 €	123,588 €
Centre de vacances, Groupes sportifs, etc...	4342	4811	3409	104,128 €	124,611 €	94,960 €
Camping individuel Et aire de camping-car	2283	3061	3912	14,476 €	16,216 €	21,156 €
Activités à la journée	2011	2587	2701	27,726 €	30,457 €	35,094 €
Plage 82/piscine	21272	17430	25940	17,861 €	18,766 €	21,983 €
Location nautisme (embarcations louées)	820	775	795	6,385 €	6,064 €	6,415 €
Cours de natation (leçons vendues)	/	310	306	/	1,570 €	1,804 €
TOTAL				**289,662 €**	**296,939 €**	**305,000 €**

En 2013, le retour à une fréquentation plus en adéquation avec les capacités et les ambitions de la Base en matière de classes de découvertes et de centres de vacances a été observé. En 2014 et 2015 cette tendance s'est confirmée. Pour maintenir et promouvoir cette activité, les services départementaux de l'Éducation Nationale ont été rencontrés et sensibilisés à la qualité des services de la Base.

Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

Ces contacts ont aussi été élargis à tous les organismes et groupements susceptibles d'être en recherche de ce type de site, d'hébergement, ou d'activités.

Ainsi, dans une dynamique de développement des journées promotionnelles telles que les « journées du goût », qui ont attiré près de 600 enfants (octobre et novembre) et les journées « séminaires », sont en nette progression.

Comme les années passées, l'attractivité liée à la haute qualité, conjuguée à une modernisation des offres d'animation et des activités proposées, laisse augurer, suivant les contacts pris à ce jour, une bonne fréquentation pour 2016 et les années à venir.

A l'examen de ce bilan, il convient d'ajouter l'analyse spécifique de la saison estivale :

Pour cette troisième année d'existence, « Plage 82 », cet espace événementiel, a été ouvert du 1er juillet au 31 août 2015 avec une fréquentation significative de **26 000 personnes.**

Douze associations locales ont été partenaires (à titre gracieux) pour proposer des animations.

Les deux nocturnes ont connu un vif succès.

Une enquête de satisfaction, jointe en annexe, a été conduite par les services et fait apparaître une satisfaction générale de tous les visiteurs. Le point fort réside dans la qualité du service . **La motivation principale reste la baignade**.

Enfin, il convient de préciser que « Plage 82 » a fortement profité aux tarn-et-garonnais (66% des visiteurs).

Ci-après le bilan financier de « Plage 82 »

	Investissement (euro)	Fonctionnement (euro)	Recettes (euro)
2013	19 261	80 731 (dont 52 120 € emplois saisonniers)	17 862
2014	26 838	91 414 (dont 53 411€ emplois saisonniers)	18 766
2015	1 487	78 640 (dont 54 593 € emplois saisonniers)	21 983

Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

3 – Saison 2016

En perspective de la saison 2016, il convient de se prononcer sur la grille tarifaire des prestations de la Base de Loisirs, jointe en annexe. Cette dernière tient compte, non seulement de l'évolution économique générale, du budget global de la Base, mais aussi des ajustements nécessaires quant à l'offre des prestations de la Base.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur la reconduction en 2016 de « Plage 82 », avec une ouverture du **1er juillet au 31 août** et une **tarification unique à 2 € pour les adultes et les enfants** (gratuité pour les enfants de moins de 5 ans).

La Base accueillera ses premiers groupes (associations sportives d'aviron et de canoë des Région Centre et Nord de la France) à partir du mois de février 2016. Le planning prévisionnel des réservations sur l'année annonce d'ores et déjà un bon taux de remplissage.

II – CENTRE DE VACANCES JEAN BAYLET A MIMIZAN-PLAGE

Depuis la réouverture du Centre de Vacances Jean Baylet à Mimizan-Plage, approuvée à l'occasion du vote de la DM2 de 2009, pour l'accueil de classes de découverte, de groupes divers (centres de loisirs, associations...) et des agents du Conseil Départemental dans les chalets prévus, des travaux de restauration et de restructuration des locaux et de leur environnement ont été programmés et effectués afin d'améliorer les conditions d'accueil. Des investissements restent néanmoins à réaliser sur certains secteurs pour offrir des conditions de séjour réellement satisfaisantes.

1 – Point sur les travaux

Les travaux se sont poursuivis en 2015, portant essentiellement sur :

- la continuité de la restructuration des « chalets-groupes » pour l'accueil collectif ;

- les travaux d'entretien courant et de maintien en état des bâtiments H Nord et Central, dédiés à l'accueil des classes de découvertes du département.

2 – Bilan d'activité

Le bilan 2015 fait apparaître une **nette diminution de l'accueil de scolaires.** En effet, le choix a été fait de réduire la capacité d'accueil du centre à deux classes, soit 50 enfants.

Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

Cette restriction est due respectivement à la capacité d'accueil contrainte et à la vétusté des réfectoires mis à disposition.

Une étude est en cours afin de conduire des travaux de réhabilitation des dits réfectoires.

L'attractivité de cette structure offerte aux jeunes du département ne se dément pas : **le planning des réservations 2016 est d'ores et déjà complet** sur la période d'ouverture de mars à septembre.

Il convient aussi de souligner **qu'a été poursuivi en 2015 l'organisation en gestion directe des séjours de type « colonie »,** à l'attention des seuls jeunes tarn-et-garonnais, dont le transfert vers Mimizan doit être assuré par le Département.

Sur cette **« colonie du 82 »,** un effort tout particulier a été maintenu, afin que ces séjours soient prioritairement accessibles aux enfants relevant des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ainsi, sur les semaines de vacances concernées, le Département comme toujours dans ce domaine, a contribué à la mixité sociale, à la grande satisfaction de l'ensemble des jeunes accueillis. **Sur les 57 enfants** ayant bénéficié de la colonie, **32 relevaient de l'Aide Sociale**.

Ainsi, le bilan d'activité 2015 du Centre de vacances est le suivant :

	Journées/enfants - nuitées		**Recettes**	
	2014	**2015**	**2014**	**2015**
Classes de découverte	4 511	2 918	182 428,00 €	125 856,00 €
Centres de vacances, groupes sportifs, etc	4 862	4 152	113 900, 00 €	151 977,00 €
Colonie	770	570	41 950,00 €	25 650,00 € (*)
Total …..			338 268,00 €	303 483,00 €

(*) sur cette somme, 16 200,00 € ne seront pas émis à l'encontre de l'A.S.E.

Le budget annuel de fonctionnement 2015 du Centre de vacances Jean BAYLET, hors salaires et charges, est de l'ordre de **300 000 €,** pour un montant total de **recettes d'environ 303 483 €.**

Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

3 – <u>Saison 2016</u>

Comme chaque année à pareille époque, il convient **d'approuver la grille tarifaire** pour l'exercice suivant, jointe en annexe. Cette dernière tient compte, non seulement de l'évolution économique générale, du budget global du Centre de vacances, mais aussi des ajustements nécessaires quant à l'offre des prestations.

Par ailleurs, Monsieur le Président propose, de limiter à nouveau la capacité d'accueil des groupes classes de découverte à 50 enfants (comme en 2015). Ainsi le service rendu sera de plus grande qualité.

D'autre part, un gros effort dans les contenus pédagogiques et dans l'organisation d'une plus grande colonie de vacances pour l'été 2016 est effectué en ce moment par l'équipe d'animation du centre. En la matière, on peut estimer **une recette prévisionnelle de l'ordre de 103 690,00 €.**

S'agissant des **groupes de Tarn-et-Garonne accueillis l'été,** du 4 juillet au 27 août 2016, on peut estimer que les effectifs de 2015 seront à nouveau atteints, soit **une recette prévisionnelle de l'ordre 60 000,00 €.**

L'accueil des premières **classes de découverte** est prévu à compter du 28 mars 2016. Le nombre de nuitées pré-réservées est de 3 133, pour 14 établissements scolaires tarn-et-garonnais et 17 classes, soit **une recette prévisionnelle de l'ordre de 140 985,00 €.**

En conclusion, on estime **un prévisionnel global pour 2016 de 304 675,00 euros.**

4 – <u>Budget</u>

Contrairement à la Base de plein air et de loisirs du Tarn-et-Garonne, administrée sur un budget annexe, le Centre de vacances Jean BAYLET est placé en gestion directe au sein du Service des sports.

Il convient donc de se prononcer sur les crédits à ratifier sur l'exercice 2015, qui permettront de clore la saison 2015, mais aussi d'engager les opérations indispensables pour l'ouverture de la saison 2016.

– <u>Investissement</u> :

- **<u>Frais d'études</u>**
  (article 2031, sous-fonction 33)..... **- 10 300 €**

Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

L'accompagnement de l'architecte pour les travaux des réfectoires IMEP doit passer sur l'article 231318, sous-fonction 33 - **Autres bâtiments publics.** Il est proposé de ramener l'autorisation de programme et les crédits de paiement correspondants à 4 200 €.

- **Autres bâtiments publics**
  (article 231318, sous-fonction 33)..... **20 000 €**

Monsieur le Président propose d'abonder l'autorisation de programme 2015 et les crédits de paiement correspondants d'un montant total de **20 000 €** pour les travaux de rénovation des chambres du bâtiment H Nord, destiné à l'accueil des scolaires et des groupes.

B – Fonctionnement :

Monsieur le Président propose de ratifier des crédits supplémentaires sur les imputations suivantes :

- **Autres fournitures non stockées** ..... **20 000 €**
  (article 60628, sous-fonction 33)

Pour l'achat du matériel consommable nécessaire à la rénovation des chambres.

- **Fournitures scolaires** .....…….... **1 500 €**
  (article 6067, sous-fonction 33)

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, enseignement supérieur, sport

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu la demande de vote par division conformément à l'article 54 du règlement intérieur,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 22/01/2016
Reçu en préfecture le 22/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160122-CD20151130_34-DE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

I – Base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave

- Prend acte du bilan d'activité 2015 susvisé ;

- Approuve les orientations 2016 présentées concernant les travaux et la piscine ainsi que la grille tarifaire des prestations annexée ;

- Décide de reconduire "Plage 82" du 1er juillet au 31 août avec une tarification unique à 1 € pour les adultes et les enfants :

Adopté.

II – Centre de vacances Jean Baylet à Mimizan-Plage

- Prend acte du bilan d'activité 2015 susvisé ;

- Approuve les orientations 2016 présentées concernant les travaux et l'activité du centre ainsi que la grille tarifaire annexée ;

Adopté à l'unanimité.

- Adopte les autorisations de programme et ratifie les crédits de paiement déclinés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC